



# *Saint-Pierre de Chartreuse*

Journal Municipal  
Automne 2012



**Espace Naturel  
Sensible du  
Col du Coq  
Page 6**

*Photo : Jean-Pierre Barnier*

Commune  
adhérente



**Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse**  
[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)  
[mairie.st-pierre-de-chartreuse@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-pierre-de-chartreuse@wanadoo.fr)  
Tél : 04.76.88.60.18.

# La Vie Communale

## Le Mot du Maire

La rentrée et l'automne c'est le moment de préparer l'hiver de notre station-village et le printemps celui de nos projets.

Les importants travaux d'entretien que nous avons réalisés sur les remontées mécaniques rendent précaire la trésorerie du SIVU, mais nous avons l'habitude de vivre dangereusement !

Nous attendons avec impatience que la neige nous permette d'ouvrir la station le 15 ou le 22 décembre. Avec de bons résultats, les subventions déjà acquises et celles attendues, nous pourrions engager la rénovation des installations du Planolet et la création de nouvelles pistes à partir du Creux de la Neige rendant ainsi le domaine skiable attractif sur tous les versants.

Où en sont nos autres projets ?

L'aménagement du Plan de Ville a permis d'apporter une modeste contribution au développement durable en diminuant la distance parcourue par les véhicules à l'intérieur du village.

La construction de la salle de restauration scolaire, en lien direct avec l'école, est bien engagée. Le permis de construire sera déposé avant la fin de l'année.

Le centre technique municipal ne se fera pas aux Bargettes : la commission départementale des sites a donné un avis défavorable (neuf voix contre, une voix pour). Bien que son avis ne soit que consultatif, aucun Préfet ne prendrait une décision contraire à un avis pris avec une telle majorité.

Nous commençons l'étude d'un projet à l'emplacement et dans le volume de la grange Villard, avec une architecture cartusienne bien intégrée au village et l'objectif que le bâtiment soit hors d'air fin 2013.

Pour le réseau d'assainissement, le renouvellement de celui des Essarts sera engagé en 2013, puis nous aborderons la rénovation du réseau d'eau potable.

N'oublions pas la diversification de l'activité touristique. Après l'implantation de la Station de Trail, les études du stade de B.M.X. seront lancées dès l'obtention de la subvention du F.E.D.E.R. (Fond Européen de Développement Régional).

Enfin, je voudrai terminer sur un conseil et un soutien suite à la vague de cambriolages qui s'est abattue sur la commune : nous devons rester calmes mais être vigilants.

La gendarmerie est là pour nous protéger mais nous devons l'aider dans la recherche de renseignements. Ne pas hésiter à lui fournir toutes informations que chacun peut relever par son attention. Elles sont une aide pour reconstituer le puzzle conduisant aux coupables.

La fin de l'année approchant je vous souhaite avec l'ensemble du Conseil Municipal de bien préparer les fêtes de Noël.

Le Maire,  
Yves GUERPILLON.

## La "Compagnie Chartreuse"

A la demande du Capitaine François, le Maire a accepté un jumelage entre la commune et la Compagnie d'Encadrement du Personnel Militaire de Varcès Allières et Risset (C.E.P.M.).



Lors de la cérémonie officielle, qui a eu lieu le 17 octobre, un protocole définissant un programme d'information et d'échanges entre les deux parties a été signé ratifiant ainsi la naissance de la "Compagnie Chartreuse", héritière des batteries "Chartreuse" dissoutes du 93<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de montagne.

La mairie portera une attention particulière aux demandes d'accueil de cérémonies militaires et s'engage à accueillir gratuitement sur le domaine skiable le personnel en service de la compagnie pour s'entraîner physiquement et techniquement.

En échange, la C.E.P.M. s'engage à répondre favorablement aux demandes de piquets d'honneur et à assurer des missions de soutien aux manifestations organisées sur la commune.

En signe des liens qui unissent armée et nation, le Capitaine François a remis au Maire la clé symbolique de la "Compagnie Chartreuse".

## Etat Civil

### Naissances

Léo MUZET : le 8 octobre 2012, fils de Olivier MUZET et de Jessica BONJOUR

Léon ARGOUD : le 12 octobre 2012, fils de Cédric ARGOUD et Catherine DUFOUR

### Mariage

Nicolas DIEDERICHS et Valérie GAMOND  
le 25 août 2012

### Décès

Claude ROUSSELET : le 6 juillet 2012  
Thierry VILATTE : le 21 septembre 2012

# La Vie Communale

## Les Activités d'Eté

Evolution sur trois ans de la fréquentation des principales activités sportives proposées en été.

### Parc Acrobatique Forestier " La Forêt d'Emeraude "

Nombre d'entrées	2010	2011	2012
Avril	0	0	58
Mai	250	0	187
Juin	465	436	257
Juillet	1609	1363	1650
Aout	2282	2587	2321
Septembre	438	261	153
<b>Total</b>	<b>4784</b>	<b>4647</b>	<b>4626</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>70 380 €</b>	<b>65 735 €</b>	<b>63 587 €</b>

### Piscine

Nombre d'entrées	2010	2011	2012
Juillet	4 756	1 971	3 478
Août	2 831	4 900	5 052
<b>Total</b>	<b>7 587</b>	<b>6 871</b>	<b>8 530</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>21 000 €</b>	<b>17 000 €</b>	<b>22 000 €</b>

### Télesiège de la Combe de l'Ours

(VTT, Piétons, Trotinette, Parapente et Mountain Board)

Nombre de forfaits	2010	2011	2012
Hors VTT	1 830	1 694	1 964
VTT	4 234	3 397	3 227
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>57 300 €</b>	<b>46 000 €</b>	<b>45 500 €</b>

## Résumé...

**Conseil Municipal du 16 juillet 2012** : communication de l'arrêté Préfectoral réglant le budget primitif 2012, attribution des subventions aux associations, engagement d'actions judiciaires pour des dossiers d'urbanisme, convention avec BK Games pour utilisation d'un terrain communal, nomination de M. Virard délégué suppléant à la MIFE et de S. Baffert titulaire au SIAGA, tirage au sort du jury d'assise 2013, accord pour que la station de Trail gère le parcours d'orientation et pour la vente des cartes du parcours d'orientation à la Forêt d'Émeraude, accord pour la création en 2012 d'une zone « Dirtstyle » accessible à tous à l'extérieur de la future piste de B.M.X.

## Les "K-124 Days"

Le dernier week-end de septembre, Saint-Pierre de Chartreuse s'est enrichi d'un nouvel évènement sportif en accueillant les "K-124 Days".

Ce festival du vélo proposait de nombreuses activités comme une compétition de V.T.T. Trial, des démonstrations et des compétitions de B.M.X. Flat, des Matches de Polo-Bike... ainsi que d'autres animations comme un atelier créatif pour les enfants et des stands d'associations locales.



Les meilleurs pilotes mondiaux de V.T.T. Trial dont les champions du monde Gilles Coustellier, Benito Ros et Vincent Hermance (pilotes de K-124) étaient présents. Les visiteurs ont pu les voir évoluer sur le site unique du Chartreuse Bike Park de La Diat.

Les pilotes en herbe n'étaient pas en reste pour autant car ils ont pu concourir en même temps que leurs idoles, ce qui leur laissera des souvenirs inoubliables.

Malgré un temps médiocre, cette première édition a remportée un vif succès !

Cette manifestation a été organisée par la toute nouvelle association locale « Le Klub » en partenariat avec K-124 qui remercient tous les partenaires et tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce week-end.



Association loi 1901, créée le 11 juin 2012 à Saint-Pierre de Chartreuse, le Klub a pour but de rassembler les activités V.T.T. du massif et de développer la plaine d'activité de La Diat : le Chartreuse Bike Park

Il est rappelé que la circulation de tous les véhicules à moteur, autres que les véhicules de secours et de service, est strictement interdite sur l'ensemble du Parc de Loisirs de La Diat. (arrêté municipal G28/2012).

# La Vie Communale

## Bonnes Retraites

### Denis VIRARD

« 44 ans de volontariat, c'est exceptionnel » soulignait le Colonel Perrin président de l'union départementale des sapeurs-pompiers, mais c'est aussi entouré du Colonel Phelbon, chef du groupement sud de l'Isère, d'élus, de collègues de toute la région, d'amis dont le Colonel Fonters chef du groupement formation des Bouche-du-Rhône qui avait fait le déplacement tout exprès, et de sa famille que le Caporal-Chef Denis VIRARD a été honoré pour son départ en retraite.



44 ans de don de soi durant lesquels il n'a jamais perdu de vue son objectif principal : sauver des vies, secourir son prochain et les biens de ses voisins.

Promu au grade de Sergent honoraire Denis VIRARD a également reçu la médaille d'argent

de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France sous l'ovation du public venu très nombreux.

Succéder à ce soldat du feu dont la vocation a été pendant de nombreuses années son deuxième métier ne va pas être chose facile. Pourtant toute nouvelle recrue sera la bienvenue afin de pérenniser les secours sur la commune et prémunir les victimes lors des longues minutes d'attente des secours venus de la plaine, minutes pouvant être cruciales.

Contact recrutement : 06.47.55.55.97

### Michèle et Bernard RORATO

Septembre 1982, un jeune couple d'ouvriers boulangers venu de Saint-Etienne de Crossey reprend la boulangerie du village, succédant à M. et Mme Deschamps.

Ne regardant, ni les heures ni les jours fériés, Michèle et Bernard Rorato se sont très vite intégrés et adaptés aux variations de clientèle imposées par les saisons touristiques. Et c'est sans compter qu'ils ont toujours participé à la vie de la station en soutenant les associations et les manifestations organisées.

D'abord installés dans l'ancienne boulangerie, ils ont aménagé le magasin actuel en 2005 pour plus d'espace et de meilleures conditions de travail.

Aujourd'hui, ils passent la main à Nelly et Frédéric Benedetti. Tout comme eux, ils sont jeunes et originaires de la région. Frédéric est boulanger, pâtissier, chocolatier-glacier, il sera au fournil et Nelly au magasin.

Lors d'un goûter organisé à l'initiative d'habitants, de

nombreux témoignages de sympathie et de remerciements leur ont été adressés.

Michèle et Bernard Rorato remercient tous les employés qui les ont accompagnés tout au long de leur carrière, ainsi que leur fils Charly qui a secondé sa maman pendant un an.

La boulangerie rouvrira en décembre. Bienvenue à Nelly et Frédéric.



## Repas et Colis de Noël

Chaque année les séniors résidents permanents de la commune sont invités, par la municipalité et le C.C.A.S. au traditionnel repas de Noël.

Les personnes empêchées ou ne souhaitant pas y participer reçoivent en échange un colis de Noël.

Cette année le rendez-vous est fixé le mercredi 12 décembre. Les colis seront distribués par les élus au moment de Noël.

Habituellement, ce repas et les colis sont offerts à toutes les personnes de 65 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint sans limite d'âge.

Lors d'une récente réunion du C.C.A.S, il a été décidé de modifier le règlement en reculant la limite d'âge à 66 ans dès cette année et à 70 ans à partir de 2013, comme dans la plupart des communes.

## Point sur les Travaux

**Les Écureuils** - Réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Création du réseau d'eau pluviale.

Coût HT : 35 500 €

**Plan de Ville** - Élargissement et aménagement de la chaussée

pour permettre le stationnement en bataille et la circulation à double sens. Coût HT : 38 500 €

**La Coche** - Travaux de collecte au réseau d'assainissement collectif. Coût HT : 120 000 €

**Les 4 chemins** - Réparation du réseau d'eau pluviale. Coût HT : 17 000 €



### Résumé...

**Conseil Municipal du 30 juillet 2012** : accord pour l'acquisition de parcelles entre les Essarts et la Combe de l'Ours, approbation des travaux supplémentaires de la route du Coleau, approbation de la modification n°5 du P.O.S. pour la construction du C T M, décision de reporter le projet de création de la zone artisanale, accord pour la maîtrise d'œuvre des travaux des pistes de V.T.T., lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre de construction d'une salle de restauration scolaire, discussion sur le projet local de mise en place de portage de repas à domicile, accord pour demander le classement « Station de Tourisme » suite à la Loi 2012-387.

# Au sujet de...

## Radio Couleur Chartreuse

C'est en 1989 que Radio Couleur Chartreuse a vu le jour à Saint-Pierre de Chartreuse.

Aujourd'hui, radio de communication sociale de proximité, elle émet sur trois intercommunalités : la Vallée des Entremonts, Mont Beauvoir et Chartreuse-Guiers sur 95.6 / 98.4 et 106 Mhz.

Promouvoir et valoriser les actions du territoire, permettre l'expression de tous, être un lieu de services, de partages et d'échanges et aussi accueillir et former toute personne aux techniques radiophoniques, tels sont les objectifs de l'équipe en place.



Hébergée dans les locaux de la mairie, la municipalité a toujours soutenu Radio Couleur Chartreuse et les communes voisines ont aussi compris que cette structure est essentielle à l'échelle du territoire.

Preuve en est lors des récentes « Portes ouvertes » organisées, Gérard Paulus, Conseiller délégué à la stratégie culturelle du Parc de Chartreuse et Maire de Saint-Jean de Couz ainsi que Brigitte Bienassis, Maire de Saint-Pierre d'Entremont Savoie sont venus s'exprimer en direct sur l'antenne pour soutenir Radio Couleur Chartreuse et mettre en avant son caractère indispensable au service de tous.



Retrouvez vos infos, vos annonces dans l'émission « Massif Infos » en direct du lundi au vendredi de 11h à 12h (rediffusée à 18h) ainsi que sur [www.radio-couleur-chartreuse.org](http://www.radio-couleur-chartreuse.org).

Tel : 04.76.88.66.60

[contact@radio-couleur-chartreuse.org](mailto:contact@radio-couleur-chartreuse.org)  
[www.radio-couleur-chartreuse.org](http://www.radio-couleur-chartreuse.org)

## Résumé...

**Conseil Municipal du 3 septembre 2012** : élection de J-C. Cartannaz délégué au SIVOM, désignation de B. Koch et S. Brun à de l'Office de Tourisme, de J-C. Receveur et F. Descure à la Station de Trail, de Y. Guerpillon référent « petite enfance » à la CCCG, changement d'implantation du centre technique municipal, lancement de la consultation pour maîtrise d'œuvre du stade de B.M.X, lancement de la « déclaration de projet » pour modification du P.O.S (stade de biathlon au Col de Porte), attribution de délégations au Maire, point sur les aménagements prévus au Planolet par le SIVU, approbation du devis de travaux pour l'aménagement de la voirie entre la Coquelle et le petit Casino.

## Don de Moëlle Osseuse

Tenter de sauver une jeune Chartroussine, tel est le but que s'est fixé un groupe de personnes auquel la Mairie s'est associée.

La campagne de sensibilisation concernant le don de moëlle osseuse menée sur la commune est porteuse d'espoir et de solidarité.

En effet, les moyens mis en œuvre pour faciliter les démarches d'inscription au registre France Greffe de Moëlle ont permis d'assurer sur la commune le 23 novembre les entretiens et examens médicaux préalables auxquels des médecins et infirmiers se sont aussi portés bénévoles pour seconder le personnel de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S.).

La compatibilité « donneur-malade » indispensable n'étant que de 1 sur 1 million en dehors de la fratrie, un maximum de donateurs volontaires est donc nécessaire pour sauver des malades.

Devenir donneur de moëlle osseuse, c'est simple et gratuit ! Chacun peut le faire entre 18 et 50 ans.

Brochures et informations sont disponibles au secrétariat de la mairie ou en ligne sur :

[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)

[www.dondemoelleosseuse.fr](http://www.dondemoelleosseuse.fr)

Don de moëlle osseuse : 0800 20 22 24 (n° vert)  
ou auprès de votre médecin.



Une fois inscrit au registre France Greffe de Moëlle, on devient « veilleur de vie ». Il peut ensuite s'écouler plusieurs années avant qu'un donneur soit compatible avec un malade en attente de greffe. L'E.F.S. reprend alors contact avec le donneur pour de nouveaux examens de compatibilité.

Deux types de prélèvement sont ensuite possibles : le prélèvement de moëlle osseuse dans les os iliaques (au niveau du bassin) sous anesthésie générale ou par prélèvement de cellules souches périphériques dans le sang.

Le malade est greffé, sa vie est peut-être sauvée.

# Au sujet de...

## Enquête sur les Déplacements

La Région Rhône-Alpes a décidé de réaliser, avec le soutien de l'État, une enquête, à l'échelle régionale, sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents.

L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants, d'analyser la demande et d'évaluer les impacts environnementaux, afin de mieux organiser le système de transports et de faire évoluer favorablement les politiques de transport de la région.

S'échelonnant sur trois ans, une première vague sera effectuée par téléphone durant la période du 15 octobre 2012 au 30 avril 2013.

La réalisation en a été confiée à la société AlyceSofreco. Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre du Conseil régional. Des enquêteurs de la société AlyceSofreco les contacteront ensuite, afin de recueillir leur accord et de fixer un rendez-vous téléphonique.

L'enquête régionale a bien entendu fait l'objet d'une déclaration préalable auprès de la commission nationale informatique et libertés (C.N.I.L.).



[www.enquetedepacements.rhonealpes.fr](http://www.enquetedepacements.rhonealpes.fr)

COMMENT VOUS DÉPLACEZ-VOUS ?  
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE



Rhône-Alpes Région

### Résumé...

**Conseil Municipal du 8 octobre 2012 :** accord pour modifier la délibération de demande de subvention à FEDER pour le VTT, accord pour retirer la délibération approuvant la modification du POS pour la construction du centre technique municipal, accord pour le versement au SIVU d'une subvention 10 000 € pour combler le déficit 2011 de l'activité VTT, accord pour la participation financière de la commune pour les forfaits de ski des enfants, approbation du plan de financement des travaux forestiers 2013, approbation du plan de financement pour la construction du restaurant scolaire, approbation du protocole de jumelage avec la compagnie d'encadrement du personnel militaire.

## Le Col du Coq



Apollon

L'Espace Naturel Sensible du col du Coq, propriété du Conseil général de l'Isère, s'étend sur environ 180 hectares. Il est localisé au pied de la Dent de Crolles et aux portes de la Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Chartreuse, sur les communes de Saint-Pancrasse et de Saint-Pierre de Chartreuse.

70 % de cet Espace Naturel Sensible sont reconnus comme des habitats naturels remarquables à l'échelle de l'Europe en raison de leur rareté et de leur fragilité. Ces milieux sont riches d'espèces rares (Tétras lyre, Pic noir, Apollon, Sabot de Vénus, Gagée jaune, ...) mais aussi d'une nature plus classique de moyenne montagne (Chamois, Marmottes, Becs croisés, Merle à plastron, Venturon montagnard, Orchidées, Gentianes, ...).

La route qui relie notre commune au plateau des Petites Roches traverse cette zone. Elle n'est pas déneigée l'hiver du côté Saint-Pierre de Chartreuse. Par contre, jusqu'à l'hiver dernier le déneigement du versant Saint-Pancrasse était assuré jusqu'au col.

Afin de protéger l'Espace Naturel Sensible et pour tenter d'éviter une surfréquentation du site, le Conseil général, les communes concernées, l'Office National des Forêts et la Ligue de Protection des Oiseaux ont décidé d'interdire également la circulation à tous les véhicules à partir du hameau des Baures sur la commune de Saint-Pancrasse, dès les premières chutes de neige.

Le Conseil général espère que cette initiative aidera à améliorer la protection de la faune de cette zone très sensible en période hivernale.

## "Chats Libres"

L'association « Les EntreChats » agit dans le secteur pour protéger les populations de chats errants dits « chats libres ». En moins de 4 ans, près de 400 chats ont été pris en charge dans les communes partenaires.

La moitié d'entre eux environ a trouvé une nouvelle famille d'adoption, l'autre moitié a conservé son statut de « chat libre » après avoir été identifiée et stérilisée.

Les trappages et stérilisations pour limiter au maximum la surpopulation féline au printemps prochain et les nuisances qui peuvent en découler pour les riverains ne pouvant pas se faire en hiver, l'association a besoin d'être informée au plus vite des sites sur lesquels se trouvent des chats errants.

Tel : 06 85 59 02 52 ou 06 70 36 06 58

[lesentrechats@laposte.net](mailto:lesentrechats@laposte.net) / [www.lesentrechats.fr](http://www.lesentrechats.fr)

# Infos Pratiques

## Mémo-Tri

En 2010, la Communauté de Communes Chartreuse-Guiers avait édité et distribué par voie postale à tous les foyers du territoire une réglotte Mémo-tri qui permet de savoir où jeter quel déchet.

Aujourd'hui une version informatique est en ligne sur [www.memotri.com/miniguide/communes?im=77](http://www.memotri.com/miniguide/communes?im=77)

## Les D.A.S.R.I.

Afin d'élargir encore le service à ses usagers, la déchèterie intercommunale Chartreuse-Guiers accueille depuis un an les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (D.A.S.R.I.) des patients en auto traitement. Le regroupement des D.A.S.R.I. avant collecte et traitement se fait une fois par mois.

Pour connaître les dates de collecte :

Tel : 04.76.55.48.60 ou [www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)

## Ski des Enfants

Dans le cadre du temps scolaire, le ski est gratuit pour tous les enfants scolarisés à l'école publique de Saint-Pierre de Chartreuse.

Toutefois si les enfants désirent skier le mercredi, le week-end et pendant les vacances, ils doivent être munis d'un forfait.

Ce forfait est obligatoire, y compris pour les petits de moins de 5 ans dont l'accès aux pistes est gratuit.

Le Conseil Municipal a reconduit la participation financière communale à hauteur de 70 % pour les forfaits de ski saison des enfants scolarisés sur la commune. La somme restant à la charge des parents est de 17,10 € par enfant de plus de 5 ans.

Pour obtenir ce titre de transport obligatoire pour accéder au domaine skiable, déposez la demande en mairie avant le 1<sup>er</sup> décembre.



## Consultation Juridique

Consultation juridique gratuite assurée en mairie par un avocat le dernier samedi de chaque mois. Prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie.

## Grands Rendez-vous

### Mondée du Folk

le 26 novembre à 18h - Salle des Fêtes

### Concert " A Cœur Joie "

Le 21 décembre à 20h30 - Église de Saint-Hugues

### Théâtre : " La curiosité des Anges "

le 15 décembre à 19h30 - Salle des Fêtes

### Journée de la Glisse Nordique

janvier - Saint-Hugues

### 27<sup>ème</sup> Traversée de Chartreuse

le 13 janvier - entre Saint-Hugues et le Sappey

### Sculpture Neige et Glace

les 12 et 13 janvier  
Plan de Ville

### Winter Trail

les 26 et 27 janvier

### Winter Biathlon Ski de Fond

Championnat de France minime  
les 16 et 17 février  
Col de Porte



Toutes les animations sur [www.st-pierre-chartreuse.com](http://www.st-pierre-chartreuse.com)

## Salle de Sport

La salle de sport de la Station de Trail est ouverte à tous : touristes, Chartroussins, seul, en groupe, en clubs, le matin, le midi, le soir.

Tapis roulants, vélo, rameur, banc abdos, step, accessoires de musculation légère, tapis de sol et fauteuils de relaxation : de quoi se préparer physiquement toute l'année.

[www.stationdetrail.com](http://www.stationdetrail.com)

## Saison de Ski

Ouverture du domaine skiable  
**le 22/12/2012**

ou le 15/12 si enneigement suffisant.

La télécabine des Essarts et les caisses du village seront ouvertes tous les jours.

Promo  
jusqu'au 31/12/12

Nouveau

### Forfaits Saison

Adulte : 258€ 206 €  
Enfant : 173€ 141 €

les mardis et jeudis  
hors vacances toutes zones  
2 forfaits plein tarif pour le prix d'1

Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur [www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)

# Hier & Aujourd'hui

## Un contrat de Bassin Guiers-Aiguebelette

Le 6 octobre 2012 à Saint-Bueil, a eu lieu la signature du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette. Ce contrat rapproche les territoires du Guiers et du lac d'Aiguebelette qui menaient indépendamment un contrat de rivière et un contrat de lac. Son but est de protéger, gérer et valoriser l'eau et les milieux aquatiques.

Avec ce contrat de bassin 51 communes œuvrent ensemble pour une meilleure cohérence des actions à l'échelle d'une unité géographique pertinente : le bassin hydrographique Guiers-Aiguebelette (614 km<sup>2</sup>).

95 actions déclinées en 351 opérations sont inscrites au contrat : Préserver et restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau ; Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides ; Connaître et gérer les risques hydrauliques dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques ; Connaître, préserver et protéger la ressource en eau superficielle et souterraine pour la satisfaction de l'ensemble des usages ; Restaurer et maintenir le bon état des eaux, sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques ; Evaluer l'efficacité du contrat et suivre l'état des masses d'eau.

Le montant des opérations s'élève à un peu plus de 57 millions d'euros sur 7 ans à venir. Des aides financières très importantes seront apportées par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Région Rhône-Alpes, et les Conseils généraux Isère et Savoie.

## Image d'Autrefois



1989 : l'équipe de Radio Couleur Chartreuse dont Michel Meffre son fondateur (3<sup>ème</sup> à gauche)



Les investissements sont répartis comme suit : 57% concernent la lutte contre les pollutions en vue du maintien ou de la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines, 25% sont attribués à la restauration, l'entretien et la gestion des cours d'eau, la mise en valeur des milieux aquatique et des paysages ainsi qu'à la protection des espèces nécessaires pour le maintien ou la restauration du bon état écologique des milieux aquatiques, 11% sont alloués à la prévention des inondations et la protection contre les risques des zones urbanisées, 6% concernent les actions de communication, d'animation ainsi que le suivi et l'évaluation des actions, 1% est attribué à l'amélioration de la connaissance de la ressource en eau et de son interaction avec les milieux naturels en vue d'initier une gestion concertée à l'échelle du bassin.

La signature de ce contrat a également été l'occasion de formaliser le partenariat entre le Parc naturel régional de Chartreuse et le SIAGA dans la conduite de leurs actions relatives à la préservation et à la valorisation de la ressource en eau et des milieux naturels aquatiques et humides.